

# 1er Juin, Journée de l'Arbre au Togo LA DOSI MOBILISE DE MILLIERS DE COMMERÇANTES ET P3 CONDUCTEURS DE TAXI MOTO



# RTOGOREV

TR 150 du 06 Juin 2014  
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



## Pour le succès des discussions et des réformes institutionnelles et constitutionnelles

# ET SI ON OUBLIAIT CET HOMME ....

P3

- Vision politique**  
LE PARTI DES TOGOLAIS VEUT RECREER LA  
CONFIANCE ET RASSURER LES TOGOLAIS P3
- Obsèques d'une Artiste partie trop tôt**  
DES MILLIERS DE TOGOLAIS ONT  
ACCOMPAGNE FINIKI DANS L'IMMORTALITE P4
- Levée d'immunité parlementaire hier au Parlement**  
LE DEPUTE TARGONE DE LA COALITION ARC  
EN CIEL DESORMAIS FACE A LA JUSTICE P4

Les Dialogues vus par Mgr  
BARRIGAH,  
« QUAND ON VA A UN  
DIALOGUE CE N'EST PAS  
TANT AU FACILITATEUR P2  
QU'ON PARLE. CE SONT  
CEUX QUI SONT CONCERNES  
QUI DOIVENT SE PARLER. »



## Rapport annuel des Forces Armées Togolaises LE CHEF SUPREME DES ARMEES, LE PRESIDENT FAURE GNASSINGBE ANNONCE UNE REFONDATION DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE P2



# Rapport annuel des Forces Armées Togolaises LE CHEF SUPREME DES ARMEES, LE PRESIDENT FAURE GNASSINGBE ANNONCE UNE REFONDATION DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE



Les Officiers supérieurs et généraux des Forces Armées Togolaises ont organisé hier le rapport annuel des FAT, cérémonie au cours de laquelle les hauts gradés de l'armée togolaise ont félicité le Chef de l'Etat, Chef Suprême des armées pour ses efforts en faveur de leur institution. Ils ont également reconnu et salué toutes les réformes et transformations en cours dans le pays pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des togolais avant d'encourager leur Chef Suprême dans la poursuite de ces chantiers.

Dans sa réponse et conformément à sa promesse contenue dans son adresse à la nation à l'occasion du 27 avril, le Chef de l'Etat, Faure GNASSINGBE a annoncé la prise de dispositions concrètes pour le renforcement des capacités opérationnelles des forces

de sécurité et de défense du Togo. Pour mieux comprendre l'importance et l'enjeu de cette refondation des forces de défense et de sécurité, proposée par le Président Faure GNASSINGBE, nous publions à l'attention de nos lecteurs, le communiqué de la Présidence de la République ayant sanctionné ce rapport des FAT.

#### COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République et Chef des armées, a décidé la refondation des forces de défense et de sécurité du Togo conformément aux orientations données lors de ses vœux pour 2014 et

dans son allocution le 26 Avril 2014 à la veille de la fête nationale.

Prenant en considération l'évolution du monde qui nous entoure, l'incertitude qui y règne et l'émergence de nouvelles menaces, terroristes en particulier, le Chef de l'Etat a fait le choix d'adapter le système actuel pour mieux répondre à trois impératifs principaux :

- Garantir la souveraineté et la sécurité de notre pays,
  - Préserver nos compatriotes contre toute attaque extérieure et toute agression terroriste à l'intérieur de nos frontières,
  - Assurer la paix indispensable au développement, à l'équilibre et à la démocratisation de notre pays.
- Tout en rendant hommage à tous ceux

qui ont servi avec dévouement et loyauté notre pays sous l'impulsion donnée par le Général Eyadéma, Père de la Nation, il a décidé de la mise en place d'une nouvelle organisation militaire territoriale sans modification de l'organisation administrative actuelle.

Elle comptera 2 régions militaires et 2 régions de gendarmerie dont les sièges seront respectivement à Lomé et à Kara ainsi que 5 secteurs militaires correspondant aux grandes régions administratives, 2

Les forces seront plus mobiles et mieux réparties en particulier avec la création de 2 bataillons d'intervention rapide (B.I.R.) à partir d'éléments existants et une installation équilibrée des moyens de soutien et d'appui sur l'ensemble du territoire national. La montée en

puissance de la nouvelle organisation se fera dans les meilleurs délais en tenant compte bien entendu des ressources qui pourront lui être allouées.

La présence et l'efficacité sont les maîtres-mots qui conduisent les FAT et la Gendarmerie Nationale à rapprocher leurs structures, démarche que le Chef de l'Etat demande aux autres forces de sécurité, en particulier la Police Nationale d'adopter.

Notre pays aspire à la paix qu'il faut maintenir ; la démocratie garantie par des élections libres doit être préservée. Le peuple togolais doit pour cela compter sur des forces de défense et de sécurité issues de ses rangs et qui avec tous les moyens, sont là pour le protéger sur la voie du développement.

## Les Dialogues inter togolais vus par Mgr BARRIGAH, Facilitateur du Dialogue Togotelecom 2 « QUAND ON VA A UN DIALOGUE CE N'EST PAS TANT AU FACILITATEUR QU'ON PARLE. CE SONT CEUX QUI SONT CONCERNES QUI DOIVENT SE PARLER. »



Démarrées depuis le 19 mai 2014, les discussions politiques entre les représentants des partis parlementaires, ont pris fin le mardi 3 juin dernier avec un rapport final transmis par le facilitateur au Gouvernement, conformément à sa feuille de route. Pour l'essentiel, il est apparu que les différentes délégations ne se sont pas attendues sur plusieurs questions notamment sur les points relatifs à la limitation du mandat présidentiel avec effet rétroactif, le mode de scrutin à la présidentielle et l'organisation des élections locales. Selon la coalition Arc En Ciel, il n'y a eu consensus que sur quelques « brouilles » et que finalement il y a eu plus de désaccord que d'accord.

Comment, en est-on arrivé là, dans un processus qui avait pourtant fait naître l'espoir auprès d'une bonne frange des togolais qui ont trop vite analysé la disponibilité à dialoguer et les premières déclarations des parties prenantes comme un engagement et un gage de succès des discussions qui viennent de s'achever.

Au moment où les différents acteurs se renvoient la balle de la responsabilité de cet échec, il est d'une importance capitale, de prendre plutôt à témoin, un observateur neutre, mieux la personnalité sur laquelle, il y a eu le premier consensus de ce dialogue, pour mieux appréhender les racines à la base de ce qui se révèle finalement comme une entente impossible.

Dans une interview donnée, à la fin du dialogue (avec notamment le départ de la salle des délégations de l'ANC, ADDI

et de la Coalition Arc En Ciel) par Mgr Barrigah, facilitateur à ce dialogue et précédemment Président de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVR, la question)

A la question de savoir ce qui selon l'Archevêque, rendait complexe le problème togolais, le facilitateur donne cette réponse qui traduit à la fois l'ambiance dans laquelle s'est déroulé ce dialogue : « Il est difficile de donner en un mot, ce qui rend assez complexe le problème togolais. Mais, j'ai comme l'impression que le fait d'avoir pendant longtemps eu des difficultés à dialoguer, cela continue dans une certaine mesure. Je fais souvent la différence entre un débat et un dialogue. Quand on va à un débat, on veut convaincre celui qui est là comme facilitateur. Mais, quand on va à un dialogue ce n'est pas tant au facilitateur qu'on parle. Ce sont ceux qui sont concernés qui doivent se parler. J'ai parfois l'impression que nous menons les dialogues comme s'il s'agissait d'un débat, comme si on était à la recherche d'une tribune pour exposer le bien fondé de ses points de vue. Au Togo, c'est la caractéristique habituelle des dialogues. Je profite encore pour dire que si on va à un dialogue politique, c'est qu'on doit s'attendre à un cheminement d'ensemble pour trouver un terrain d'entente. »

Même lorsqu'il trouve excessif de parler d'un échec du dialogue Togotelecom 2, l'Archevêque d'Atakpamé ne cache pas sa déception : « Je suis venu serein, mais je ne vous cacherais pas que quelque part je suis

quand-même déçu parce que je pensais qu'on allait aboutir à quelque chose de plus consensuelle. Mais de là, à dire que je suis totalement déçu ou bien désorienté, je ne le pense pas. »

Sur l'objectif de sa mission, Mgr Barrigah déclare sans ambages : « Celle qu'on m'a confiée, je l'ai accomplie. Est-ce que la mission est achevée certainement pas, puisque c'est un processus qui est en cours. S'il y a d'autres missions, je verrai en ce moment-là avec mes autorités la réponse à donner. » Revenant sur la situation de blocage, le facilitateur a décrit les circonstances du départ de la salle de certains représentants de l'opposition en ces termes : « A un moment donné de ce dialogue, lorsqu'il s'est agi de faire le point sur les positions des uns et des autres concernant le mandat présidentiel et le mode de scrutin et qu'on n'avait toujours pas trouvé un consensus, certains partis politiques ont estimé que si on ne parvenait pas à cela, le dialogue n'aurait plus de sens. Et donc, ils n'ont pas voulu signer le rapport un peu comme une protestation par rapport au fait qu'on ne soit pas parvenu à un accord sur des points aussi importants. »

Voilà brièvement comment se déroulent les dialogues au Togo, même s'il faut reconnaître qu'au sein du CPDC rénové, les acteurs avaient fait mieux après plusieurs séances, pour parvenir à des points d'accord beaucoup plus importants, un travail de qualité unanimement reconnu.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :  
**www.togoreveil.info**

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

#### SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

#### DODZI

#### DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

#### ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

#### TIRAGE

4000 Exemplaires

#### IMPRIMERIE

La Colombe

## Pour le succès des discussions et des réformes institutionnelles et constitutionnelles ET SI ON OUBLIAIT CET HOMME ....



Le débat fait grand bruit au Togo où il est d'ailleurs fortement entretenu surtout dans le camp d'une certaine opposition adepte des « chemins courts » pour arriver au pouvoir. La limitation du mandat présidentiel ou sa non-limitation. Si les uns considèrent que limiter, comme ce fut le cas dans la constitution de 1992, le mandat du Président de la République a 5 ans renouvelable une seule fois, comme le ferment même de la démocratie, d'autres s'inspirant du prisme de la volonté et de la souveraineté populaires comme étant la fondation de tout « gouvernement du peuple par le peuple », estiment que cette limitation est anti-démocratique. Aux yeux de cette seconde thèse, il revient au peuple de limiter le mandat de tout citoyen élu, qui au demeurant a le droit de solliciter comme il veut l'onction populaire sur la base d'un projet de société conquérant. Loin de ce de ce débat hautement intellectuellement et particulièrement intéressant pour l'apprentissage démocratique sous nos tropiques, l'actualité de ces

derniers jours au Togo, s'est plus que focalisée sur la limitation à travers la révision de l'Article 59 de la Constitution togolaise et l'application rétroactive éventuelle de la nouvelle disposition si la réforme était effective. Le débat sur cette question vient de faire échouer les discussions qui viennent de s'achever entre les délégués des partis parlementaires au siège de Togotélécom. Selon l'un des acteurs des précédentes discussions au sein du CPDC rénové, M. Francis EKON, Président de la Convergence Patriotique Panafricaine « L'idée qui se cache, c'est l'exclusion, faire en sorte que le président de la République n'ait pas la possibilité de se présenter à la présidentielle en 2015 ». Une déclaration faite dans une émission sur une des radios de la place. Doué d'une longue expérience politique, le président de la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) a tenu à préciser que toutes les fois qu'un individu est visé à travers une réforme, celle-ci est vouée à l'échec. « Souvenez-vous de la conférence nationale souveraine où j'ai présidé des réunions du Haut

Conseil de la République. Des décisions avaient été prises, excluant le président de la République et le Premier ministre de la course à la présidentielle. Cela a amené d'énormes problèmes. Nous avons été obligés, sous la pression de la communauté internationale, de revenir sur la décision qui concerne le chef de l'Etat » a-t-il rappelé avant de revenir sur l'actualité « Nous sommes doués dans notre pays, pour rendre les choses simples, difficiles. J'ai toujours combattu l'exclusion. Lorsque vous faites une réforme en pensant à un individu, vous devez savoir que ce que vous allez faire, est entaché de vice. Oublions pour le moment Monsieur Faure Gnassingbé ... Si le président décide lui-même de ne pas être candidat, c'est une autre affaire. Mais si c'est un dialogue avec pressions, arguments etc. qui va aboutir à cela, je suis relativement septique » Affirmant avec force que l'opposition ne disposait d'aucune force politique pour exclure le Président Faure GNASSINGBE de la prochaine course électorale, le Président de la CPP a préconisé que les acteurs politiques togolais réfléchissent pour proposer au peuple le mandat le plus approprié. « Si c'est un mandat de 5 ans renouvelable une fois, alors, adoptons-le. Maintenant, si de grands juristes veulent parler de la rétroactivité de la loi, mais qu'ils en parlent. Chacun a ses positions » a-t-il conduit.

Comme quoi la sagesse, le pragmatisme et la lucidité politiques existent bel et bien dans notre pays, sauf que ces valeurs ont quitté depuis longtemps les rangs d'une certaine frange de l'opposition qui est en quête de raccourci pour arriver au pouvoir.

Patrick NIMA

## Vision politique LE PARTI DES TOGOLAIS VEUT RECREER LA CONFIANCE ET RASSURER LES TOGOLAIS



Le 103e parti politique togolais dénommé « le Parti des Togolais » continue sa promotion pour se faire mieux connaître par les togolais. Lors d'un petit déjeuner de presse organisé à son siège à Ablogamé, ce parti dirigé par M. Alberto Olympio a partagé avec les professionnels des médias ses visions et objectifs. C'est à travers la rétroprojection d'un document intitulé « Demain, le Togo pour Tous », que M. Nathanaël Olympio, délégué financier du Parti des Togolais a indiqué les principaux détails sur la ligne politique et le projet de société de la nouvelle formation politique. « Il est temps pour le Togo de sortir des contestations violentes. Nous devons sortir de ce face à face, recréer la confiance et rassurer tout le monde. » a-t-il martelé en fin de la rencontre.

Pour l'essentiel, le Parti des Togolais se veut un parti ouvert à tous les togolais et résolument tourné vers l'avenir, un avenir meilleur pour tous. Les priorités d'Alberto Olympio, président du parti sont de nourrir, de soigner, d'éduquer, de loger et de trouver des emplois aux togolais. Le parti indique s'appuyer dans ce sens sur les droits de l'homme, les projets structurants, les infrastructures, les institutions fortes et modernes ainsi que l'Etat de droit.

Dans les prochaines semaines, le Parti des Togolais lancera un programme de formation sur le civisme, les institutions et les droits des citoyens. Ces séances devraient se tenir dans les centres communautaires à travers le pays.

Pour 2015, le Parti des Togolais se veut une alternative au sein de l'opposition en face de l'éventuel candidat du parti au pouvoir.

Germain POULI

## 1er Juin, Journée de l'Arbre au Togo LA DOSI MOBILISE DE MILLIERS DE COMMERÇANTES ET CONDUCTEURS DE TAXI MOTO

C'est une opération de grande envergure qui a été menée par la Direction à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) à l'occasion du 1er Juin 2014, 37e édition de la journée de l'arbre au Togo.

Plus de 2000 femmes et quelques 500 zémidjans (conducteurs de taxi-moto), mobilisés à l'issue d'une semaine de sensibilisation organisée par la DOSI, se sont donnés rendez-vous dimanche dernier sur deux sites pour respecter la tradition qui demande depuis 1977 à chaque togolais de planter un arbre pour contribuer à la lutte contre la déforestation et pour la protection de l'environnement. C'est le grand espace en face de la Direction de Togotélécom allant jusqu'au Centre Hospitalier Régional de Lomé Commune (Hôpital Chinois) qui a accueilli peu avant 9 heures, la cérémonie de mise en terre de jeunes plants estimés à 5000 environ. Présidée par la Directrice Générale de la DOSI, Madame Ingrid AWADE, entourée pour la circonstance des ministres André JOHNSON de l'Environnement, OURO KOURA Agadazi de l'Agriculture et de Mme Bernadette BALOUKI du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, cette cérémonie a été l'occasion de rappeler aux femmes du secteur informel l'importance de cette journée et la nécessité de préserver notre environnement face aux dangers de la déforestation, de l'insalubrité (avec un accent particulier sur l'invasion des sachets plastiques non biodégradables) et la pollution. Après les officiels, les femmes sont passées au geste du 1er juin en y plantant au moins 2000 khaya senegalensis.

Un peu plus au Sud en bordure du Boulevard Gnassingbé Eyadéma et de l'Avenue Akéi, non loin de la Pharmacie Yémbla, ce sont environ 500 conducteurs de taxi moto, également grands acteurs du secteur informel qui ont marqué leur collaboration en plantant des arbres. Ils n'ont pas caché leur satisfaction de participer à cette opération conduite par la DOSI. « Nous avons été sensibilisés par la DOSI sur la nécessité de garder notre environnement propre. Par cette opération de reboisement, nous nous rendons service à nous-même aussi. D'ici peu, je pourrai passer me reposer sous l'un de ses arbres » précise KPONVI Kodjo, conducteur de taxi moto.

L'objectif de cette opération est de planter 5000 jeunes plants à



travers Lomé. D'autres quartiers de la capitale ont été touchés par cette opération. « Le secteur informel est le cœur de notre activité et nous avons estimé qu'aucun développement social ou économique ne peut se faire sans un environnement sain. Nous avons donc tenu à sensibiliser nos partenaires du secteur informel sur la lutte contre l'abattage des arbres et la promotion du reboisement et de la salubrité. Nous sommes heureux de l'enthousiasme que cette opération leur a suscité auprès de ces vaillantes femmes commerçantes et auprès des conducteurs de taxi moto » précise pour sa part Melle TCHAKPI Mèza, attaché d'administration à la DOSI. Cent vingt (120) jeunes scouts sont venus en appui sur les deux sites de reboisement à travers une opération de salubrité publique qui a consisté au ramassage des sachets plastiques.

Sur le plan national plusieurs activités de sensibilisation et de reboisement ont marqué, cette année, la célébration du 1er Juin. Et le moins qu'on puisse dire c'est que le secteur informel a fait les choses en fonction de sa taille dans les activités économiques du pays.

Patrick NIMA



## Obsèques d'une Artiste partie trop tôt DES MILLIERS DE TOGOLAIS ONT ACCOMPAGNE FINIKI DANS L'IMMORTALITE



En fin de semaine dernière, la chanteuse FINIKI, de son vrai nom KOTOKO FINIKI Magnoueleng Madeleine a été conduite à sa dernière demeure. Autorités politiques, administratives et personnalités du monde artistique et du showbiz togolais ont marqué de leur présence les cérémonies d'hommage à l'artiste qui a véritablement mis en orbite les rythmes « Kamou » du terroir kabyè. Plusieurs ministres dont Mme ANATE Kouméalo Germain, ministre de la Communication, des Arts, de la Culture et de la Formation Civique, des anciens ministres (Pascal Bodjona) et députés à ont marqué de leur présence la veillée

de prière et de chants organisée le vendredi 30 mai 2014 au domicile familiale de FINIKI. Une veillée à la fois émouvante et spectaculaire ponctuée de prestations et de témoignages des plus grands noms de la musique togolaise. La foule était celle des grands événements et les abords de la maison mortuaires étaient tout simplement inaccessibles. Impossible de parker une voiture dans les environs, les fans de l'artiste ont tenu à être tous présents et cela bien au-delà de l'imagination... Ils étaient des milliers à se réunir pour rendre un dernier hommage à celle qui a su leur donner du plaisir à travers son art, à nul autre comparable. Une chanson collective a été réalisée sur un des instru sur lequel l'artiste s'apprête à poser l'une des dernières chansons qui devaient boucler son nouvel album en préparation au studio Fovers

Récords. A travers les réseaux sociaux les hommages n'ont pas manqué ainsi qu'au sein de la diaspora togolaise où plusieurs hommages ont été organisés, notamment en Europe d'où elle rentrait d'une tournée. Immortalisée par ses œuvres passées et celles qui sortiront sans doute à titre posthume, selon les promesses familiales, l'artiste repose dans le cimetière d'Agoè Sogbossito, quelque peu loin du pays de ces ancêtres comme elle l'a souhaité elle-même. Partie trop tôt, à 35 ans, FINIKI, demeurera à jamais dans les cœurs des togolais, elle restera l'unique et la seule FINIKI, un artiste impérissable dans la mémoire de ses fans et Dieu sait, qu'elle en avait par centaines de milliers.

Germain P

## Levée d'immunité parlementaire hier au Parlement LE DEPUTE TARGONE DE LA COALITION ARC EN CIEL DESORMAIS FACE A LA JUSTICE



présent hier à ont voté pour cette levée contre 4 votes contre.

Poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, en l'occurrence pour « troubles à l'ordre public, violences volontaires, complicités de violences volontaires, homicide volontaire, complicité d'homicide volontaire, destruction volontaire par incendies, complicité de destruction volontaire par incendies, vols qualifiés, et complicité de vols qualifiés », le député Targone Sambrini N'Wakin pourra désormais se défendre face aux charges qui pèsent sur lui.

Lors de son passage devant une commission de l'Assemblée nationale, l'élue de Dakpen avait dit ne pas reconnaître les faits. Quant à la coalition à laquelle, il appartient, elle était face à la presse il y a deux jours lors d'un point à l'occasion duquel elle estimait que « l'alignement des chefs d'accusation rend ridicule, la procédure et lui enlève toute crédibilité ».

La plainte a été déposée par le chef canton de Dankpen et la communauté Peuhls. Plusieurs autres personnes sont poursuivies pour les mêmes faits et cette levée d'immunité ouvre la voie à la poursuite judiciaire contre cet élu du peuple car selon le principe de l'immunité parlementaire, aucun député ne peut être jugé, au cours de son mandat, sans la levée de celle-ci. M. Targone peut donc répondre au même titre que ces autres co-accusés.

Patrick NIMA

Suite à une demande du procureur de la république, la procédure de levée d'immunité parlementaire endenchée depuis quelques jours contre Targone Sambrini N'Wakin, député de la Coalition Arc-en-ciel (élu du PDP dans la préfecture de Dakpen), a abouti hier par un vote à l'hémicycle. 59 des 63 députés

## Prix de l'innovation Africaine LE PRESIDENT FAURE ADRESSE SES « VIVES ET CHALEUREUSES FELICITATIONS » A JULES MINSOB LOGOU

Le deuxième prix de l'innovation décroché par le concepteur de la machine qui fait du fofou, Foufoumix, à Abouja a réjoui le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. A travers un courrier, il a adressé ses « vives et chaleureuses félicitations » à l'auteur de cette machine qui a réussi à hisser haut le nom du Togo à l'échelle internationale.

Pour le Président Faure, la distinction de M. Minsob est une source de fierté pour le pays et un encouragement pour tous ceux qui s'investissent dans la recherche et l'innovation afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens. « Le robot de cuisine que vous avez mis au point et qui vous a valu le deuxième Prix Africain de l'Innovation ouvre des perspectives intéressantes sur le plan commercial et contribuera à réduire la pénibilité du travail domestique pour des millions de ménagères et à améliorer les conditions d'hygiène. », a indiqué le président Faure. Il a également encouragé M. LOGOU à poursuivre ses efforts pour une valorisation optimale de son invention et à persévérer dans la recherche et l'innovation pour de nouveaux apports au développement du pays. Selon le site du gouvernement, republicoftogo, M. LOGOU bénéficie d'une aide de 25 millions de francs CFA dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur Agricole (PASA). Cette aide et le courrier du Chef de l'Etat montrent alors la détermination du haut sommet de l'Etat à accompagner l'innovation technologique au Togo. C'est aussi un coup de pouce donné à ce jeune inventeur qui est actuellement à la recherche des investisseurs pour multiplier ces machines et les rendre accessibles à toute la population.

Londou KAWANA

## Les commerçants de Déckon se mobilisent pour la paix L'AFPF-DECKON SOUTIEN LE PRESIDENT FAURE GNASSINGBE



Pendant longtemps, la place Déckon, principal centre commercial de Lomé, a été le théâtre de démonstration de force des hommes politiques de l'opposition. Elle a abrité les premières manifestations du CST (Collectif Sauvons le Togo) de juin 2012 et au lendemain de ces manifestations, des voix s'étaient levées pour dénoncer le fait que les politiciens essayent d'instrumentaliser cette place si névralgique dans les affaires. Aujourd'hui, ces voix se sont formalisées en créant l'Association des Fans du Président Faure GNASSINGBE (AFPF-Déckon). L'AFPF regroupe les commerçants et commerçantes du quartier Déckon.

Contrairement à ce que pense le Togolais lambda, l'AFPF Déckon veut montrer à travers des sensibilisations pour une prise de conscience que la population commerçante de Déckon n'est pas constituée de bandits. Par la création de cette association, les commerçants de Déckon comptent apporter leur soutien au Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE. Par des sensibilisations, ils comptent aider à l'éradication de la violence et participer à bâtir une société paisible, prête à se réconcilier. "Nous entendons enlever de la tête des jeunes du Togo, l'idée de vengeance" et "apporter notre soutien aux efforts de paix et de réconciliation entrepris par les autorités du pays", a déclaré Mesan Asri Messan Yovo, président de l'AFPF-Déckon.

Dans les jours à venir l'AFPF compte initier des campagnes de sensibilisation à « l'esprit de tolérance dans le cœur de tous les Togolais » et faire comprendre qu'aucun développement n'est possible sans la paix et l'amour du prochain ».

Pablo ZOUBE

## Soutien à la population carcérale L'ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS DU TOGO FAIT DON DE MEDICAMENTS A LA PRISON CIVILE DE LOME

Dans le cadre des journées de l'Ordre National des Pharmaciens du Togo qui se sont tenues la semaine dernière, les professionnels du médicament, ont fait un don à la prison civile de Lomé. Évalué à près de 2,5 millions de francs CFA, ce don est composé de médicaments, de produits de santé et produits d'hygiène. La remise de ce don a eu lieu en présence du Directeur de l'Administration Pénitentiaire et de l'insertion, M. AKIBOU Idrissou.

Selon le responsable de la délégation des pharmaciens, ces produits donnés aux prisonniers de Lomé ont une durée de validité d'au moins un an. Ils sont essentiellement composés d'injectables, d'antipaludiques, d'affections parasitaires, d'anti-inflammatoires, d'anti-diarrhéiques, des produits de santé comme les seringues et les perfuseurs et des produits d'hygiène: javel etc. Pour Dr. KPETO Koundé Innocent, Président de l'Ordre National des Médecins du Togo, ce don s'inscrit dans le cadre du volet social des journées que les pharmaciens organisent depuis 7 ans. « C'est devenu pour nous une



certaine tradition parce que nous avons pensé que dans ces milieux, les besoins en médicaments peuvent être criards puisque nous savons les conditions difficiles dans lesquelles sont détenus ceux qui sont privés de droit et ce geste est fait pour les soulager et aussi pour soutenir l'action du gouvernement qui déploie des efforts pour moderniser un tant soit peu ces lieux », a-t-il

expliqué.

M. AKIBOU Idrissou, n'a pas manqué d'exprimer sa reconnaissance et d'encourager les pharmaciens à toujours avoir les détenus en esprit. Le représentant des bénéficiaires a également manifesté la satisfaction de tous les prisonniers pour la considération faite à leur égard bien qu'étant en conflit avec la loi.

Londou KAWANA

## Sécurité routière LE GOUVERNEMENT PASSE DE LA SENSIBILISATION A LA SANCTION

Après la phase de sensibilisation sur les principales dispositions du nouveau code de la route, les ministres des Travaux Publics et des Transports, Ninsao GNOFAM et de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Yark DAMEHANE passent à la vitesse supérieure. Ils ont publié en fin de semaine dernière les sanctions prévues pour chaque type d'interdictions énoncées au lendemain de l'accident de Talo.

Le transport de passagers par les véhicules en transit et tout autre véhicule ne portant pas la plaque d'immatriculation d'un véhicule de transport en commun sera sanctionné par une amende de 10.000 francs CFA par passager. Quand à l'interdiction pour tout véhicule de transport en commun au-delà de 12 places et des véhicules semi-remorques de circuler au-delà de 18 heures, elle est sanctionnée d'une amende de 20.000 francs. Toute personne qui aurait modifié ou tenté de modifier les dispositifs d'éclairage de son véhicule écoperait d'une amende de 10.000 francs. Pour tout véhicule qui stationne le long d'une route pendant plus de 6 heures, il est prévu une amende de 20.000 francs par jour de stationnement.

Il faut signaler que d'autres dispositions existent déjà dans le nouveau code de la route, notamment des amendes pour le refus de port du casque pour les motos, de la ceinture de sécurité pour les conducteurs et passagers de véhicule ainsi que pour l'usage du téléphone portable au volant. En cas de récidive, les sanctions peuvent aller jusqu'à des peines d'emprisonnement.

Toutes ces dispositions font suite au nombre d'accidents de circulation sans cesse croissant sur les routes. Depuis le début de l'année jusqu'à mi-avril, le Togo a enregistré déjà 1678 cas d'accidents de la circulation qui ont causé la mort de 224 personnes et provoqué 569 cas de blessures graves. Le dernier cas d'accident grave, celui de Talo, à l'entrée sud de la ville d'Atakpamé, avait fait 48 morts et 14 blessés graves. De 2009 à 2013, la route a tué 3.010 personnes, selon les mêmes chiffres.

Paul KATASSOLI

## Lavage des engins dans les flaques d'eau UNE PRATIQUE MALSAINNE A EVITER



Pendant les saisons pluvieuses et sur les voies non encore bitumées on voit souvent certaines personnes adultes qui n'ont rien à envier aux canards ou aux petits enfants qui ignorent encore les pratiques

d'hygiène. Il s'agit en effet des conducteurs de moto et surtout des « zémindjan » qui lavent leur engin dans les flaques d'eau qui y stagnent. Ils occupent alors de l'espace sur les routes qui sont déjà

peu praticables en ces moments-là. La plupart du temps ces eaux sont très sales et constituent des vecteurs de maladies.

Généralement, les eaux qui stagnent sur les routes proviennent des zones insalubres. Elles balayent toutes les saletés avant de se trouver dans des creux sur les voies. Au même moment où ces personnes pensent rendre propre leur moto avec de l'eau sale, elles ignorent les maladies qu'elles s'attirent. La première d'entre ces maladies pourrait être le pied d'athlète qui fait rage en saison pluvieuse.

A l'heure où des points de lavage d'engins pullulent à Lomé, les conducteurs de moto peuvent facilement se faire laver leur engin ou le faire eux-mêmes avec de l'eau potable et éviter de nager dans des eaux souillées.

Hubert LENOIR

## Rencontre entre la CEET et ses clients LE RECouvreMENT DES CREANCES A L'ORDRE DU JOUR

La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a rencontré le 23 mai 2014 les comptables publics au cours d'un atelier qui s'est tenu à Lomé. L'atelier dont le thème était « Recouvrement des créances de l'Etat : sensibilisation des administrateurs de crédit de l'administration centrale de Lomé » avait pour objectif de sensibiliser les comptables publics.

La procédure d'engagement de factures d'énergie et travaux, l'émission des bons d'engagement spécifiques à la CEET, la gestion des rejets des bordereaux d'engagement et le suivi des points de livraisons à charger, voilà en substance les points qui ont fait l'objet d'échanges.

« Cette rencontre est organisée par leur compagnie pour permettre aux comptables publics de mieux comprendre ces procédures et processus pour pouvoir engager et mandater les factures d'électricité de leurs structures administratives afin que la CEET

rencontre facilement dans ses fonds », a indiqué M. Ayao AMOUSSOU KPETO, Directeur Général Adjoint de la CEET

Les retards de paiement auprès de l'administration, des entreprises que des particuliers constituent un manque à gagner pour la CEET. Ce dysfonctionnement ne permet pas efficacement à la compagnie électrique de payer ses fournisseurs d'énergie électrique, de matériels et d'équipements ainsi que de l'extension et le développement de son réseau et la construction de ses sources de production d'énergie, etc.

Par cette rencontre, la CEET invite donc tous les consommateurs (l'administration, les entreprises et les particuliers) à s'investir davantage pour son bon fonctionnement en payant les factures à la date échue.

P. K

## Journées de l'Ordre National des Pharmaciens du Togo LES ACTEURS DU MEDICAMENT DETERMINES A POUR SUIVRE LEUR MISSION DE SANTE PUBLIQUE

Après 9 ans d'activités, l'Ordre National des Pharmaciens du Togo (ONPT) a célébré la semaine dernière ses 7èmes journées. Axées sur le thème « le rôle du pharmacien dans la prise en charge des pathologies chroniques », les activités de ces journées ont été Ouvertes vendredi par le Ministre André JOHNSON représentant le Premier Ministre AHOOMEY-ZUNU. Par ce thème, le Conseil de l'Ordre a remobilisé l'ensemble des professionnels du médicament à contribuer efficacement à l'éducation à la santé des populations et à assurer une dispensation de soins de qualité.

Au Togo comme dans plusieurs pays à revenus faibles, les ressources humaines en santé manquent cruellement. Face à cette situation, les pharmaciens loin d'être de simples opérateurs économiques qui s'arrogent le droit de « vendre le médicament », ont un rôle important à jouer. En effet, ils reçoivent une formation en santé et avec leurs connaissances étendues sur la pathologie et surtout les effets des médicaments, ils doivent être sollicités dans tous les programmes de santé publique. Parlant des maladies chroniques, leur contrôle efficace est basé sur trois piliers essentiels, la prévention, le dépistage précoce et le suivi et l'observance des traitements

prescrits notamment. Le pharmacien doit alors pouvoir assurer efficacement ces interventions et contribuer ainsi à une prise en charge efficace des maladies chroniques. A entendre Dr. KPETO Koundé Innocent, Président de l'ONPT, les acteurs du médicament sont prêts à assumer pleinement leur tâche. « Les pharmaciens prennent de plus en plus conscience de leur nouvelles missions et des pratiques pharmaceutiques nouvelles centrées sur le patient. Ils sont prêts à assumer pleinement cette dimension d'agent de santé publique. », a-t-il rassuré.

Pour le ministre André JOHNSON, le pharmacien a une mission de santé publique en terme de proximité des populations, de sensibilisation et d'information sur le médicament. Mais malheureusement, 90% des pharmaciens exercent seulement dans la capitale, Lomé. Il a alors réitéré l'appel du gouvernement lancé aux professionnels du médicament en février dernier à s'intéresser aussi aux autres villes du pays pour la prise en compte de la population dans son ensemble. Le vendredi, journée scientifique, a été marqué par des conférences débats et l'exposition. Ces 7èmes journées ont pris fin samedi avec des activités sportives et récréatives.

Londou KAWANA

## Célébration de la Journée mondiale sans tabac AUGMENTER LES TAXES SUR LE TABAC POUR DIMINUER LA CONSOMMATION

L'agora Senghor de l'église Saint Jean Apôtre de Lomé a accueilli hier jeudi, les manifestations marquant la Journée mondiale sans tabac. Il s'est agi d'une rencontre d'échange entre le Programme National de Lutte Anti Tabac, les législateurs, les différents acteurs de la fiscalité et la presse. C'est le ministère de la santé, par l'intermédiaire du représentant du Secrétaire Général, qui a ouvert les travaux.

Placée sous le thème, « Augmenter les taxes sur le tabac ; faire baisser le nombre de morts et de malades », cette rencontre visait à sensibiliser les forces de l'ordre et le personnel des régies de l'Office Togolais des Recettes (OTR) sur les incidences de l'augmentation des taxes sur le tabac et sur les intérêts d'une législation plus contraignante. Pour Dr KUMAKO, Coordonateur du Programme National Anti Tabac, « Il y a urgence parce que le tabagisme est en train de tuer nos populations, surtout celles qui sont dans les milieux défavorisés ».

Cette nouvelle taxation souhaitée sur le tabac ne fait que répondre aux standards de l'UEMOA et auront des avantages certains pour la lutte contre le tabagisme. « L'augmentation de la taxe a pour premier but de décourager les populations qui sont dans les milieux défavorables pour que ces personnes ne soient pas exposées aux dangers du tabac. Il a été démontré que lorsqu'on augmente la taxe sur le tabac de 10% les populations vulnérables sont plus sensibles à cette hausse et on peut remarquer une baisse de consommation du tabac dans cette population de l'ordre de 8%. Donc la hausse des taxes du tabac dans notre pays est une nécessité », a expliqué le Dr KUMAKO.

L'augmentation des taxes sur le tabac permettra donc de réduire la consommation parmi les groupes à faible revenu, d'empêcher les jeunes de commencer à fumer et

en même temps d'augmenter les recettes.

Les efforts accomplis par le Togo pour la lutte anti tabac sont à saluer. Dans la loi de finance 2013, la taxe d'accise – taxe propre au tabac – est passée de 5 à 45% pour respecter la norme fixée par l'UEMOA. Beaucoup reste cependant à faire car le Togo est loin d'avoir atteint la part des 70% que les taxes doivent représenter dans le prix du tabac sur le marché ; ne se retrouvant qu'à 11%.

Entre autres efforts, le Togo a ratifié, le 15 novembre 2005, la Convention Cadre de l'OMS pour la lutte Antitabac et adopté la loi relative à la production, à la commercialisation et à la consommation du tabac et des produits dérivés le 31 décembre 2010 dont les décrets d'application ont été pris en 2012.

Chaque année, le tabagisme fait près de 6 millions de morts dont plus de 600.000 sont des non fumeurs. Si rien n'est fait, l'épidémie tuera plus de 8 millions de personnes chaque année d'ici 2030. Plus de 80% de ces décès évitables seront enregistrés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. En 2000 en Afrique, la prévalence du tabagisme était de 29% et 7% chez les femmes et l'on dénombrait 200.000 décès liés au tabagisme. Au Togo, en 2011, 53% d'hommes et 29% de femmes consomment de façon quotidienne du tabac directement ou indirectement. Le tabagisme se décline aussi en maladies associées comme la tuberculose, les infections des voies respiratoires, le cancer, le Accident vasculaire cérébral, les affections de l'appareil respiratoire...

Prévue pour être célébrée le 31 mai de chaque année, la Journée mondiale sans tabac édition 2014 tombait un samedi, raison pour laquelle cette célébration a été différée au 05 juin.

Paul KATASSOU

## Deux célébrations chrétiennes en deux semaines consécutives APRES L'ASCENSION, LES CHRETIENS SE PREPARENT POUR LA PENTECOTE

Après la commémoration de la montée du Sauveur Jésus au ciel, le monde chrétien s'active pour célébrer la descente du Saint-Esprit. Selon les écritures bibliques et précisément au verset 9 du premier chapitre des Actes des Apôtres, le seigneur Jésus fut élevé de la terre. Une nuée le reçut et l'emporta devant ses disciples. Mais bien avant de quitter ses disciples 40 jours après sa résurrection, le Christ a promis les envoyer une puissance, le Saint Esprit, qui leur permettra d'être ses témoins dans tout le monde entier. Cette puissance s'est effectivement manifestée le jour de Pentecôte dans le deuxième chapitre des Actes des Apôtres.

Tout comme au temps des

apôtres, les chrétiens se rassemblent depuis le début de cette semaine dans des églises pour prier tout en espérant le grand jour, dimanche prochain, où le Saint-Esprit s'était manifesté. Selon la communauté chrétienne, le Saint Esprit est très important dans la vie d'un chrétien parce qu'il est une puissance qui permet au chrétien de faire la volonté de Dieu et de mener la vie de Jésus. Mais contrairement aux disciples de Jésus qui s'en étaient servi pour faire l'œuvre de Dieu, certaines personnes se réclamant des élus de Dieu se cachent derrière cette puissance divine pour anéantir de pauvres populations.

Hubert LENOIR

## PARTICIPEZ À LA 3<sup>ème</sup> EDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOME LOME INTERNATIONAL AGRIBUSINESS SHOW



# SIALO

EXPOSITION - VENTE - RENCONTRES D'AFFAIRES - CONFÉRENCES  
ATELIERS DE FORMATION - CONCOURS - NUIT DU SIALO

## 20 - 24 AOÛT 2014

CETEF «TOGO 2000» PAVILLON OTI

Info: 22 34 96 04 / 90 30 26 53 / 98 29 23 59

[www.sialo.org](http://www.sialo.org)



## Semaine de l'Étudiant à l'Université de Lomé UNE FOIRE AUX ALLURES DE FÊTE DE LA BIÈRE



Une ambiance particulière a régné sur le campus universitaire de Lomé depuis la semaine dernière jusqu'à mercredi passé. C'était en effet la semaine de l'Étudiant marquée par plusieurs activités dont la plus remarquable est la foire animée par les étudiants en face des cités B et C. Comme à l'accoutumée, les Étudiants au lieu de faire la promotion de leurs domaines d'études et de leurs talents en dehors du « papier », ont plutôt choisi promouvoir l'alcool dans leur temple du savoir en animant une foire similaire à une fête de labière. A part quelques points de vente de

livre, le Département d'Anthropologie qui a exposé les objets de la culture africaine et un autre stand d'exposition des produits agricoles transformés au Togo, l'essentiel des produits exposés à la foire s'était résumé à la bière, saucisses, viandes, frites d'ignames et des jeux comme le babyfoot et du Play Station. Souvent assimilés à des personnes moins nantis, les étudiants prouvent le contraire à chaque semaine de l'étudiant en prenant activement part à cette foire aux allures festives. Certains étudiants sont même mécontents du retard qu'accuse la

seconde allocation d'aide cette année. Une aide, qu'ils auraient pu investir dans la bière sur le campus et dans le pique-nique à Avépozo. Au cours de la journée, les stands sont peu animés, mais les nuits, le site de la foire à l'université n'a rien à envier aux coins chauds de Lomé. Les noctambules de la ville prennent d'assaut les stands et démontrent leurs capacités à vider des casiers de bières.

Les semaines de l'Étudiant tout comme les semaines culturelles dans des écoles sont vidées de leurs sens. Loin de trouver des talents cachés dans divers domaines comme le sport et la culture, ces semaines constituent des occasions de libertinage des élèves et étudiants. Elles doivent alors être repensées. A l'instar des championnats scolaires ou universitaires et de l'événement campus en live qui est à sa seconde édition, il serait souhaitable de multiplier des concours dans différentes activités culturelles et sportives afin de dénicher les talents plutôt que de perdre du temps avec des semaines qui finalement se révèlent nuisibles pour les élèves et étudiants.

H. L

## Lutte contre la piraterie au Togo GBADAS PRODUCTIONS SIGNE UN PARTENARIAT AVEC LA SPT

Les artistes togolais n'auront plus à se déplacer pour mettre à la disposition du public de l'intérieur du pays leurs produits originaux. En effet, la Société des Postes du Togo (SPT) s'est engagé à les acheminer à travers son réseau installé sur toute l'étendue du territoire. Cela s'est concrétisé par la signature d'un partenariat d'exclusivité entre la Société des Postes du Togo et la société de promotion culturelle GBADAS PRODUCTIONS le 30 Mai dernier à Lomé en présence des acteurs culturels nationaux et internationaux.

A travers ce partenariat de distribution d'œuvres artistiques, la Société des Postes du Togo compte permettre aux artistes de rapprocher leurs produits de leurs fans et ainsi apporter sa contribution à la lutte contre la piraterie au Togo. Se félicitant du bel état de santé dans lequel se trouve actuellement la culture togolaise, M. Kokou AGBLETA alias GBADAMASSI, Directeur Général de GBADAS PROD, veut à travers cet accord de partenariat, offrir aux artistes une « plateforme de distribution fiable, et complète, disponible

pour tous les acteurs du domaine ». Pour lui, cette signature de contrat ouvre une nouvelle ère dans laquelle l'artiste pourra bénéficier de la confiance des promoteurs, des financiers, des mécènes et vivre pleinement de son art. Ainsi, les artistes pourront se prémunir de la piraterie, l'ennemi n°1 de la créativité. Pour sa part, M. Aziz IDRISOU TRAOFÉ, Directeur Général du Bureau Togolais du Droit d'Auteur (BUTODRA), exhorte les artistes à respecter les règles du droit d'auteur car « toute œuvre pour être crédible doit remplir certains critères en matière du droit d'auteur et leur mépris rend l'œuvre vulnérable à la piraterie ».

La SPT qui s'engage dans cette lutte contre la piraterie au côté de GBADAS PROD est une entreprise citoyenne qui a un réseau de 79 bureaux installés sur toute l'étendue du territoire. Toutes les œuvres culturelles qui passeront par ce partenariat seront identifiables à une vignette du BUTODRA.

Arafat AFUANE (Stagiaire)

## Victimes de l'amour UN JEUNE HOMME ET UNE ÉTUDIANTE SE DONNENT LA MORT POUR DECEPTION AMOUREUSE

L'amour a encore fait des victimes. En fin de semaine dernière deux personnes, un jeune homme et une étudiante, se sont donné la mort suite à ce qu'elles appellent, elles-mêmes, déceptions amoureuses.

L'étudiante âgée d'environ 23 ans, inscrite dans une université privée de Lomé se faisait entretenir par un homme d'âge mur. De bonne famille, il passait son temps entre l'éducation de ses enfants, sa maîtresse et ses voyages en Europe. C'est son retour de voyage qui a ébranlé le monde de Mademoiselle... Elle s'était en effet rendu à l'aéroport pour faire la surprise à son homme. Mais la surprise fut pour elle. Elle le retrouva en charmante

compagnie ; ce qu'elle n'a pu supporter. Elle décida de mettre fin à ses jours en avalant du poison ou de l'acide selon les versions. Sous les affres de la souffrance, elle appela sa maman qui réside à Baguida. Le temps de rejoindre l'hôpital, le poison avait eu raison d'elle.

Le deuxième, un jeune de moins de trente ans résidant également à Baguida s'est donné la mort après avoir découvert sur le Smartphone de sa copine une image suspecte. Là encore, il dépendait financièrement de cette dame qui a pris soin de lui pendant des années. L'image en question montrait la dame en compagnie d'un homme face à qui il ne pourrait faire le poids, au propre

comme au figuré.

Dans les deux cas, on se rend compte que les deux jeunes personnes ont été victimes d'un amour basé sur des intérêts matériels. Pourtant, l'un et l'autre auraient dû s'attendre à ce genre de situation, car comme le dit l'adage, qui a bu boira. Quand on se fait entretenir par un homme marié, ses infidélités ne doivent plus surprendre. Et si un homme choisit de vivre au crochet d'une femme sans se soucier de l'origine de tous ces biens dont il profite, cela s'apparente à de l'idiotie.

Alors, pourquoi se suicider ?

Pablo ZOUBE

## VIVE LES MARIÉS



Heureux mariage à HEGBOR Kofi Mawulolo et TCHALA Koboyah. Devant Dieu et devant les hommes, ils se sont dit « oui » le 31 Mai dernier pour partager ensemble le restant de leurs jours. Que le Tout Puissant leur accorde sa grâce et sa bonté afin que leur mariage soit plein de bonheur.

## Éliminatoires CAN Junior APRÈS LEUR REVANCHE SUR LE MAROC, LES EPERVIERS JUNIORS SE PRÉPARENT POUR AFFRONTÉ LES AIGLONS DU MALI

Battus à Lomé par deux buts à zéro au match aller, les Eperviers juniors ont pris leur revanche en battant leurs adversaires marocains à plate couture. 4-2, c'est le score ayant sanctionné la rencontre à Rabat. Le gouvernement togolais a débloqué une prime de 500 000 FCFA pour chaque Epervier junior après leur exploit du samedi 21 mai au Maroc. Les primes de 200 000 francs ayant été déjà perçues par chaque joueur avant le départ pour le Maroc. Le match retour disputé à Rabat a été plein de rebondissements. Les Eperviers qui ont encaissé deux buts en 15 minutes, ont fini par l'emporter à 4-2, victoire qui qualifie le Togo pour la suite de

la compétition. Au match aller à Lomé, les Togolais avaient perdu par 2-0. La sélection du Togo va affronter le Mali en août pour le troisième et dernier tour des éliminatoires. En attendant, les joueurs vont rentrer dans leur club et se regrouperont deux semaines plus tard. Dans leur club respectifs, ils participeront aux derniers matchs de la phase aller du championnat national de 1ère division, histoire d'avoir de la compétition dans les jambes. Après quoi, le coach Adam FAZAZI espère les regrouper durant la trêve pour les maintenir en forme. Il projette de disputer des matchs amicaux car, ce qui explique le mauvais résultat de l'équipe à domicile, c'est le manque de compétition.

Denis GOSSOU (Stagiaire)

## Ligue de football de Lomé-Golfe TOGBÉ AZANLEKO ASSOU KPALIKPATCHO RECONDUIT DANS SES FONCTIONS

Réunis en Assemblée Générale ce vendredi 30 mai 2014 au siège de la Fédération Togolaise de Football à Kégué, les 54 membres - 10 districts et 44 clubs - composant la ligue de football de Lomé-Golfe ont redonné leur confiance au Président sortant, Togbé Azanléko Assou Kpalikpatcho III, pour briguer un nouveau mandat de quatre ans. Le Président reconduit, seul candidat en course après le retrait de son challenger Nougblega Pierre, a été plébiscité par 52 voix sur les 54. Comme le précise le texte de la ligue, c'est le Président élu qui forme à son tour son bureau. Ainsi, Togbé Kpalikpatcho sera aidé dans cette tâche par dix membres dont deux femmes.

Après son élection, le nouveau Président a tout d'abord remercié les délégués, le bureau exécutif de la FTF et son Président Gabriel Améyi, pour les efforts qu'il a consentis pour la réussite de ce congrès. Les chantiers qui attendent ce nouveau bureau sont énormes. Il s'agit dans un premier temps de redonner vie aux activités de ladite ligue et de faire une vraie promotion du football à la base. Selon des indiscrétions, il sera procédé dans les prochains jours à l'éclatement de la ligue de Lomé-Golfe en deux ligues, afin de donner une fluidité aux activités des différents districts et clubs. Un courrier serait déposé sur la table du Président de la FTF à cet effet. Les jours à venir nous édifieront d'avantage.

Denis GOSSOU (Stagiaire)

MÉDIAS ET JOURNALISTES POUR LA PROMOTION DU TOGO  
(MJ Pro TOGO)

lance le projet

**TSP**

**TOUT SAUF  
LA POLITIQUE**

Journalistes et Médias s'engagent dans la dynamique de  
l'Emergence du Togo,  
Loin des stériles contradictions et distractions politiques

**TOUT SAUF LA POLITIQUE**

Pour tous ces togolais qui se battent  
et dont on ne parle jamais assez  
Togolais d'ici et d'ailleurs, Entrepreneurs privés,  
Producteurs, Artistes, Créateurs,  
Inventeurs ou tout simplement porteurs de  
Performance, d'Innovation et de Prouesse  
Pour ce que vous faites et que les Togolais et  
le reste du monde ignorent

**DESORMAIS NOUS NOUS ENGAGEONS A VOUS  
ASSURER LA PLUS LARGE VISIBILITE  
SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL**

**Ceci n'est pas une publicité, mais une PROMESSE FERME**

Pour plus d'informations, Contactez-nous par sms ou appelez-nous au  
(00228) 22 56 24 24 / 97 70 97 97 Ou écrivez-nous à [letogoaujourd'hui@yahoo.fr](mailto:letogoaujourd'hui@yahoo.fr)

**MJ pro TOGO** (Médias et Journalistes pour la Promotion du Togo)  
Un Réseau de Journalistes et de Communicateurs Spécialistes du Togo est né